

**SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION
D'HONNEUR**

SECTION DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 27 juin 2016

**Compte-rendu
de la réunion du Conseil d'Administration de la section 82 de la SMLH
du 20 juin 2016**

Le lundi 20 juin 2016, les membres de la section 82 de la SMLH se sont réunis à 10 heures 30, dans les salons de l'hôtel Villeneuve à Montauban. Cette réunion a été suivie d'un repas pris en commun.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du plan d'action 2016-2018 du LCL Philippe Bon, nouveau président, avec la création de commissions au sein de la SMLH82.
- Activités du président.
- Compte-rendu de la réunion des présidents de section et de l'assemblée générale de la SMLH à Paris (06 et 07 juin).
- Bilan financier à ce jour et utilisation des fonds récoltés lors de l'assemblée générale de la SMLH82 du 02/04/2016 (LCL Eugène Cojan).
- Activités à venir avec les autres associations (AMOPA, AOR, ANMONM, ANOCR, ...).
- Questions diverses.

Etaient présents :

LCL Philippe Bon, président.
M. Jean-Marc Detailleur, vice-président et président de l'ANMONM 82
Médecin-colonel Yves Pirame, vice-président
MAJ René Righi, porte-drapeau
SCH Christian Majorel, suppléant porte-drapeau
CBA Jacques Pierquet, suppléant porte-drapeau
LCL Eugène Cojan, trésorier
CDT Georges Bru, trésorier adjoint
Mme Mireille Rico, secrétaire
M. Alain Laflorentie, président du comité 82000-1
COL Norbert Ottolini, vice-président du comité 82000-1
LCL Jacques Bezar-Falgas, membre du comité 82000-1
LCL Eric Danet, membre du comité 82000-1
Mme Laure Caëllles, membre du comité 82000-1
COL Pierre Amiel, président du comité 82000-2
M. Robert Delbès, vice-président du comité 82000-2 et président des médaillés du travail
LCL Jean-Pierre Bordère, membre du comité 82000-2
Mme Janine Dujay-Blaret, membre du comité 82000-2
COL Marius Grand, président du comité 82000-3
ADJ Claude Pigeon, vice-président du comité 82000-3
COL Hubert Laudier, membre du comité 82000-3
COL Gilles Lattes, membre du comité 82000-3 et président de l'ANOCR 82

Excusés :

Général Jean-François Pachabeyian, comité 82000-3
Mme Bernadette Grand, secrétaire adjointe

Introduction :

Le LCL Bon ouvre la séance par un moment de recueillement suite au décès de M. Bernadot, M. Muccini et M. Jacques Ferrié membres de la Légion d'Honneur.

Il nous présente son plan d'action pour les deux ans à venir (2016-2018) ainsi que les informations recueillies lors de la réunion des présidents de section et de l'assemblée générale de la SMLH à Paris les 06 et 07 juin 2016.

Il nous fait part, également, des différentes activités qu'il a effectuées depuis sa prise de fonctions.

Plan d'action 2016-2018 :

Le président rappelle l'idée fondatrice de la Légion d'Honneur ainsi que les missions fixées par la Société des Membres de la Légion d'Honneur : concourir au prestige de l'ordre national de la Légion d'Honneur et contribuer à son rayonnement ; promouvoir, dans la société, les valeurs incarnées par la LH ; participer à des actions d'entraide.

Les différentes actions à mener figurent dans le plan d'action (envoyé par mail). Le président demande d'axer les efforts sur la jeunesse (devoir de mémoire...). Il a également rappelé que le rôle des présidents de comité est important et parmi les différentes missions qui leurs incombent figurent celles de la recherche de dons, legs, subventions ainsi que la recherche de nouveaux adhérents. A ce titre, le secrétariat vous enverra les jours prochains la liste des décorés, non adhérents à la SMLH.

Dans le cadre de ce plan d'action et afin de conduire les différentes missions, le président propose la création de commissions pour mener à bien les projets. Ces commissions, au nombre de 4, seront composées d'un président titulaire, d'un délégué et de membres. La création des commissions suivantes a été validée par l'ensemble du conseil d'administration :

- **Commission « information et communication »** chargée de promouvoir le rayonnement de la Légion d'Honneur par tout support écrit ou informatique :
 - Président : LCL Jean-Pierre Bordère
 - Délégué : LCL Philippe Bon
 - Membres : M. Alain Laflorentie – LCL Eugène Cojan – Général Alain Gautier (attente réponse)
 - Le COL Bernard Wierzbinski continuera à s'occuper du bulletin.
- **Commission « entraide et solidarité »** chargée de la mise en œuvre de toutes les actions à caractère social :
 - Présidente : Mme Janine Dujay-Blaret
 - Délégué : LCL Philippe Bon
 - Membres : LCL Eugène Cojan – M. Alain Laflorentie – COL Pierre Amiel – COL Marius Grand – Mme Laure Caëlles.
- **Commission « liaison avec les autres associations »** chargée de l'interface avec les autres ordres nationaux et associations :
 - Président : COL Gilles Lattes (président de l'ANOCR 82)
 - Délégué : LCL Philippe Bon
 - Membres : M. Jean-Marc Detailleur (président de l'ANMONM 82) – M. Robert Delbès (président des médaillés du travail) – COL Hubert Laudier
- **Commission « l'Honneur en action »** chargée d'élaborer un projet concret susceptible d'aider un individu ou un groupe à mener à bien son projet :
 - Président : COL Pierre Amiel
 - Délégué : LCL Philippe Bon
 - Membres : LCL Jean-Pierre Bordère – M. Jean-Marc Detailleur.

Activités du président de la SMLH 82 :

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, le président a rencontré les autorités civiles et militaires du département. Il a évoqué, lors de ces rencontres, le fonctionnement et les missions de la SMLH. Il a également sollicité auprès des différents organismes rencontrés des demandes de subvention ainsi que la possibilité de donner le nom de la Légion d'Honneur à une rue ou à un square.

- Préfet de Tarn-et-Garonne : le Préfet a souhaité que la prochaine Assemblée Générale de la SMLH82 se déroule à la préfecture. La date retenue est celle du 04 mars 2017 avec un dépôt de gerbe à la stèle des pendus. Reste à trouver le restaurant (Mercure ?).
- Mairie de Valence d'Agen : le maire est favorable pour accorder une subvention à la SMLH82 et donner le nom de la LH à une rue. L'Assemblée Générale de 2018 pourrait se dérouler dans cette commune.
- Mairie de Montech : le maire est favorable au prêt de la salle pour la coque du mois de janvier 2017 ainsi que pour le nom de la LH à une rue.
- ONAC : le directeur fait savoir qu'il ne faut pas hésiter à le contacter, lors de décès, pour avoir des renseignements sur la carrière du légionnaire concerné.

Le président a également assisté au concours du Prix de la Résistance et de la Déportation, le 18 mai 2016 au théâtre Olympe de Gouges à Montauban. Il a remis le prix de la Légion d'Honneur pour le travail collectif d'une classe de troisième du collège Olympe de Gouges.

Le commandant Bru a représenté le président de la SMLH82 à la cérémonie de remise des prix aux jeunes lauréats du concours « petits artistes de la mémoire » qui s'est déroulée le mardi 07 juin à la préfecture de Montauban.

Assemblée générale SMLH Paris :

Le président s'est rendu à Paris les 06 et 07 juin d'une part pour la réunion des présidents de section et, d'autre part, l'assemblée générale de la SMLH. Les points suivants ont été abordés :

- L'avenir des deux résidences de la Légion d'Honneur qui représentent un coût important pour la SMLH au regard du faible taux d'occupation par les membres.
- Les subventions « entraide et solidarité » : peu de demandes sont faites, il ne faut pas hésiter à demander des aides (allocation décès, bourse d'études...).
- Décentralisation des pouvoirs aux sections (convention avec les maisons de retraite et EHPAD, demande de subvention de fonctionnement d'un montant inférieur à 1000€).
- Très peu de membres de la SMLH sont abonnés à La Cohorte. Un effort est à faire de la part des membres.
- Le LCL Cojan va commander pour les membres du conseil d'administration le livre du code de la LH.

Situation financière :

La situation est plus que saine...

- Avoir au 20 juin 2016 de 8 128 €. Avoir au 30 mars : 4 702 €. Différence = 3 426€ Rallye Citoyen (-130€)
- Mouvements depuis la dernière réunion :

Recettes : 4 147€

Recettes Crémant	:	196€
Allocation 1 ^{er} semestre	:	953€
Vente Cravate	:	60€
Participation Repas de l'AG	:	1 800€
Ristourne sur Dons	:	638€
Subvention Conseil Départ.	:	500€

Dépenses : 605€

Frais pour l'AG : 425€ (Bilan de l'AG = Excédent de 1 375€)
Dons (Bleuet – résistance) : 180€

Information du Siègle concernant les dotations des Sections :

Après la dernière assemblée générale qui s'est tenue au mois de mai 2015, le président de la SMLH a chargé une commission de réfléchir aux moyens de mieux doter les sections à faible effectif qui n'ont pas beaucoup de moyens financiers.

La commission a présenté ses travaux au conseil d'administration et la mesure suivante a été décidée lors de la séance du 15 février 2016 :

- Augmentation de la majoration de l'allocation ordinaire actuellement payée par modification du plafond de l'effectif des sections bénéficiaires (effectif <300 au lieu de 200).

La majoration annuelle ainsi accordée s'obtient par application de la formule suivante : $2 \times (300 - \text{effectifs de la section au 1er janvier de l'année})$.

Cette majoration est versée sans condition pour les sections de moins de 100 adhérents, n'est pas versée aux sections **de 100 à moins de 200 adhérents** si le montant de l'avoir en banque (au 31 décembre de l'année précédente) est supérieur à **4 années d'allocation**.

Elle n'est pas non plus versée aux sections **de 200 à moins de 300 adhérents** si l'avoir en banque (au 31 décembre de l'année précédente) est égal ou supérieur à **4 années d'allocation**.

Ces nouvelles mesures seront effectives lors de la mise en place de l'allocation ordinaire 1ère fraction qui sera versée directement sur le compte des sections, dans le courant de la dernière semaine de mars. Elle ne nécessite pas de demande préalable pour les sections dont l'avoir au 31 décembre est inférieur ou égal à 4 années de fonctionnement.

La fiche 332 du recueil des procédures sera prochainement modifiée pour prise en compte de ces nouvelles dispositions.

Tour de table :

Le LCL Bezard-Falgas nous annonce que le nom de son beau-père (Col Reverdy) sera donné à une rue de Montauban. Le président lui indique que la SMLH82 sera représentée lors de la cérémonie de dévoilement de la plaque.

Le colonel Ottolini propose de rajouter des membres au sein du conseil d'administration.

Le major Righi, porte-drapeau de la SMLH, demande la possibilité de faire changer le drapeau. La demande est acceptée, les modalités de rachat d'un drapeau sont à voir avec l'ONAC. Monsieur Robert Delbès fera établir un devis.

Pour finir, le président annonce qu'une sortie, organisée par l'AOR82, est prévue le jeudi 22 septembre à Lavour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30 ; le président nous donne rendez-vous pour la prochaine réunion du conseil d'administration le 12 septembre 2016 à l'Hôtel Villenouvelle suivie d'un repas pris en commun.

Le Président de la SMLH 82

LCL Philippe Bon